



LE SNCA-CGT EN CONGRÈS

Le SNCA-CGT va vivre son troisième congrès les 8, 9 et 10 octobre 2018 à Bayonne dans les Pyrénées Atlantique. Le dernier congrès avait eu lieu à Guidel dans le Morbihan en mai 2015.

Notre syndicat regroupe deux champs professionnels, celui des CMA Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et celui des CFA associatifs de droits privés. Chaque champ professionnel est régi suivant des règles différentes. Celui des CMA est régi par un statut spécifique dont la dernière rénovation avait été signée en 2009 sans le vote du SNCA-CGT qui s'était opposé à sa signature. Pour leur part, les CFA associatifs sont intégrés, depuis l'accord du 19 octobre 2016, dans le champ d'application de la convention collective nationale de l'enseignement privé indépendant.

Lors du dernier congrès à Guidel, les camarades des CFA associatifs avaient décidé de rester au sein de notre organisation. Cette décision se justifiait du fait que nous avons en commun : les mêmes préoccupations, les mêmes publics, des objectifs identiques, un fonctionnement similaire et une spécificité identique concernant la formation : l'alternance et l'apprentissage

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ DE DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Le congrès est un moment privilégié où l'équipe de la CEN sortante (Commission Exécutive Nationale), effectuera le bilan de sa mandature depuis mai 2015 tant sur le plan financier, sur le plan de son organisation, de sa communication, de ses actions menées, des avancées obtenues, que sur le plan de ses échecs.

C'est aussi le moment de rencontrer d'autres camarades de la France entière et

de nommer la nouvelle équipe de la CEN qui devra affronter, pour les 3 ou 4 années à venir, toutes les problématiques qui ne manqueront pas d'arriver avec les changements politiques nombreux et importants, d'un point de vue structurel, déjà mis en place ou à venir par le gouvernement actuel.

UN CONGRÈS IMPORTANT DANS UNE PERIODE DIFFICILE

La rénovation de l'apprentissage faisant parti de ces nombreux changements, il y a lieu de se préoccuper très sérieusement, voire de s'inquiéter, sur le devenir de nos deux champs professionnels. De nombreux emplois sont dès maintenant menacés de disparaître à court terme. Les régions craignent la disparition de près de 700 CFA. La rentabilité à tout prix, la rationalisation de fonctionnement de nos structures, l'arrivée des branches professionnelles dans la gestion financière vont, bouleverser la donne.

Pour le réseau des CMA, le SNCA-CGT lors des dernières élections paritaires a conforté sa place en obtenant deux sièges en CPN 56. Ces sièges permettent au SNCA-CGT de faire entendre sa voix pour influencer sur les propositions de modifications statutaires qui seront ensuite portées en commission paritaire nationale dite 52 ; instance qui permet de valider ou pas ces propositions.

Pour le réseau des CFA, la mise en place de la convention collective est difficile. En effet, le ministère du travail n'a toujours pas étendu par décret l'avenant signé en octobre 2016. Par conséquent, la convention collective de l'enseignement privé indépendant ne s'impose toujours pas aux organismes gestionnaires de CFA sauf adhésion volontaire. Les conditions de travail des personnels restent organisées par des accords d'entreprise. En cas d'adhésion volontaire à la convention collective nationale, les interprétations sont souvent à l'origine de tensions ou de mouvements de protestations. Ce n'est pas sans rappeler les difficultés que le réseau des CMA n'a cessé de rencontrer au niveau national pour faire appliquer le statut et cela depuis sa mise en œuvre.

C'est dans ce contexte que se tiendra le congrès de Bayonne. Ce sera donc un moment important de réflexion, de débat ; un moment pour définir les objectifs à atteindre ainsi que déterminer les orientations politiques qui seront défendues au niveau national. Il doit insuffler l'énergie à la nouvelle équipe qui aura la responsabilité de porter nos idées haut et fort. Il doit être le levier permettant de dynamiser notre syndicat et le porter vers l'action dans l'intérêt des salariés. Ce congrès doit faire naître de nouvelles perspectives afin de rassembler les salariés autour de revendications fortes validées par le plus grand nombre.

UN MOMENT SOLENNEL

Ce congrès saluera des camarades qui, pour cause de départ à la retraite, pour des problèmes de santé ou pour des raisons personnelles, ne renouvellent pas leur mandat à la CEN. L'ensemble du syndicat leur rendra hommage et accueillera la nouvelle équipe dirigeante qui saura prendre exemple sur ces figures marquantes de notre mouvement.

Enfin, ce congrès, moment privilégié, conviviale et fraternel doit fédérer et renforcer les liens qui nous unissent pour être encore plus nombreux, et donc plus fort pour améliorer les conditions de travail des personnels de nos deux champs professionnels.